Demande d’aide

**Votre dossier complet devra nous parvenir au plus tard le 30 mars 2022**

Réutilisation des eaux non conventionnelles

*Ce formulaire concerne les pièces et engagements nécessaires pour permettre l’instruction de votre demande d’aide financière dans le cadre de cet appel à projets (AAP).*

*S’il est donné une suite favorable à votre demande après examen par le comité de sélection de l’AAP, vous recevrez un document attributif d’aide, lequel précisera les pièces nécessaires au versement de l’aide attribuée.*

*L’Agence et les Régions se réservent le droit de vérifier l’exactitude des renseignements et engagements portés sur le présent formulaire lors de l’instruction de l’aide ou après son attribution.*

*Ces vérifications peuvent être effectuées chez le bénéficiaire de l’aide par l’Agence, les Régions ou par toute personne mandatée par elles à cet effet ; elles peuvent également être effectuées sur pièces. Le bénéficiaire s’engage à fournir tout document nécessaire à ces contrôles.*

*L’Agence et les Régions se réservent le droit de réduire le montant de l’aide ou de l’annuler en fonction des résultats de ces contrôles.*

*Pour les projets agricoles où les PDR (Plan de Développement Ruraux) régionaux s’appliquent, le dossier devra être re-déposé dans le cadre d’un AAP (appel à projets) régional, pour les volets concernés du projet (voir Annexe 1).*

*Merci de conserver la structure du formulaire lors de son remplissage (titre, questions posées, etc.)*

# RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR / PORTEUR DE PROJET

Raison sociale :

Adresse, n°, lieu-dit :

Commune : Code postal :

Bureau distributeur :

N° SIRET :

NAF/APE :

Nom du représentant légal :

Fonction :

N° tél : Courriel :

Nom de la personne contact pour le projet :

Fonction :

N° tél : Courriel :

**Lieu d’intervention :**

Si les coordonnées du site concerné par les travaux ou études sont différentes de celles du demandeur, préciser le nom, l’adresse et le n° Siret du site :

**Statut Juridique :**

* Collectivité territoriale
* Association
* Entreprise
* Etablissement public
* Autre (préciser)

**Votre projet est-il réalisé dans le cadre d’une création d’entreprise ?** : Oui non

Date de création de l’entreprise :

**Type d’activité :**

**Capital :**

**Chiffre d’affaires :**

**Effectifs salariés au**  **.../.../... :**

**Pour les associations :**

N° d’enregistrement Préfecture :

Objet de l’association :

**Pour les industriels :**

- N° d’établissement référencé par l’Agence :

- Etes-vous soumis au Suivi Régulier des Rejets (SRR) OUI  NON  Sans objet

Si oui, votre SRR a-t-il été validé par l’agence ?

- A quel régime est soumis l’établissement où sera réalisée l’intervention ?

si autorisation ou enregistrement: préciser les arrêtés en vigueur

Etes-vous soumis à la Directive IED OUI  NON  Sans objet

Si oui, BREF de référence :

**-** Faites-vous l’objet d’une mise en demeure ?OUI  NON

Si oui : date d’application de la mise en demeure :

- Type d’activité de l’établissement :

- Nombre de jours d’activités par an :

- Délocalisation de l'entreprise : OUI  NON

- Evolution de la production : OUI  NON

* Si oui, Préciser les évolutions :

# RESUME DU PROJET

**Acronyme** :

**Intitulé** **complet :**

**Localisation du projet :**

**Durée du projet et dates de démarrage et de fin prévisionnelles :**

**Résumé (5 à 10 lignes)** :

**Total des dépenses :**

**Aide demandée :**

**Consortium (si applicable) :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Partenaires | Raison sociale | Adresse | Personne contact  Courriel |
| Porteur de projet |  |  |  |
| Partenaires économiques |  |  |  |
| Partenaires académiques |  |  |  |
| Partenaires collectivités ou groupements de collectivités |  |  |  |
| Partenaires associatifs |  |  |  |
| Sous-traitants |  |  |  |

Opération liée à une démarche territoriale (type SAGE, contrat de rivière, PAT, PTGE, PGRE ou tout autre contrat avec l’Agence de l’eau OUI  NON

Si oui, préciser le nom de la démarche territoriale :

Pour des travaux, une étude préalable a-t-elle été menée ? OUI  NON

# DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

**Description du territoire et/ou des sites du projet :**

1. Description générale (périmètre, contexte, milieux, origines et usages de l'eau, volumes concernés …)
2. Enjeux liés à l’eau sur le territoire (niveau de pression sur la ressource en eau, enjeux multi-usages, résolution de conflits, développement économique, démonstration d’une solution innovante, etc.)
3. Diagnostic de l’état initial du site
4. Mesures d’économies d’eau existantes
5. Conclusions de l’étude préalable pour des travaux (fournir un exemplaire de l’étude)

**Description complète du projet et de ses finalités :**

1. Finalité(s) recherchés par le projet (objectifs chiffrés d’économies d’eau (substitution) ou de réduction de pollution visés par rapport à la situation de référence) et bénéfices (sur la ressource en eau, environnementaux, économiques, scientifiques et techniques, sociétaux…) :
2. Justification de la (ou des) solution retenue
3. Pour un projet de recherche et ou d’innovation, état de l’art (donner un état de l’art succinct en termes scientifiques et technologiques ; positionner le projet par rapport autres projets connus ou en cours) et justification du caractère innovant (de quel type d’innovation s’agit-il (innovation technologique, de pratiques, de gouvernance, économique, sociale…) ?
4. Description détaillée du projet (éléments de méthodologie, moyens, travaux) : utiliser au maximum des schémas, synoptiques, plans pour faciliter la compréhension. Préciser, si applicable, les résultats de calculs et de dimensionnement, les moyens prévus pour la mise en œuvre du projet, les consommations énergétiques, les coûts d’exploitation et de maintenance, les résultats d’analyse d’impact environnemental, etc. Coût de l'investissement de référence ou scénario contrefactuel pour les industriels et acteurs économiques.
5. Synthèse des différentes étapes :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Etapes  (lots) | Description | Partenaires impliqués  Rôles et compétences | Moyens humains et matériels |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

1. Résultats attendus à l’issue du projet, livrables et indicateurs chiffrés permettant de les mesurer : préciser les modalités de mise en œuvre du suivi de la performance du projet (protocole de test, évaluation par un expert, etc.)
2. Modèle économique et gouvernance envisagée pour la gestion de l’eau réutilisée
3. Identification des difficultés / verrous / freins techniques, économiques, politiques ou humaines prévisibles et des moyens envisagés pour résoudre ces difficultés au cours du projet

1. Organisation globale du suivi du projet : préciser l’organisation mise en place pour la coordination et le suivi du projet, articulation entre les différents partenaires, modalités de communication, interaction avec les financeurs, etc.

**Calendrier prévisionnel :** préciser le calendrier prévisionnel du projet par tâche, partenaires et budget associés à chaque tâche, livrables associés et jalons.

**Incitativité d’une aide de l’agence et des régions** (préciser les motivations, en quoi l’aide susceptible de vous être apportée par l’agence facilite ou modifie votre projet ?)

**Résumé des données projet :**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Usage de l’eau** | **Situation actuelle pour l’usage de l’eau** | | | **Situation future avec usage d’eau réutilisée** | | | **% d’eau substituée** | **Observations** |
| **Origine de l’eau** | **Détails sur le prélèvement :** référence cours d’eau/forage, Nom du distributeur d’eau, Nombre d’abonnés, Rendement du réseau | **Volumes d’eau prélevés sur l’année**  **(réel ou estimé)** | **Origine de l’eau réutilisée** | **Détails sur le point de rejet :** milieu naturel, référence cours d’eau et débits, raccordement réseau, volumes rejetés, traitement externe, etc. | **Volumes d’eau réutilisée ou économisée** |  |  |
| *Usage 1* | eau potable  eau de forage  eau de rivière  eau souterraine  autres, précisez : …… |  | m3/an | STEU domestique  STEU industrielle  Eau pluviale  autres, précisez : ……………………………… |  | m3/an |  |  |
| *Usage 2* | eau potable  eau de forage  eau de rivière  eau souterraine  autres, précisez : …… |  | m3/an | STEU domestique  STEU industrielle  Eau pluviale  autres, précisez : ……………………………… |  | m3/an |  |  |
| Pas d’usage actuel |  |  |  | STEU domestique  STEU industrielle  Eau pluviale  autres, précisez : ……………………………… |  | m3/an |  |  |

Pour l’eau potable et l’assainissement, indiquer :

- prix de l’eau, part AEP en TTC : …………………………..………..€/m3

- prix de l’eau, part assainissement en TTC : ……………….…..…...€**/**m3

# PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Taux | Montant | Régime d’aide appliqué (encadrement communautaire) |
| Subventions publiques : | | |  |
|  | % | € |  |
|  | % | € |  |
| TOTAL | % | € |  |
| Subventions privées : | | |
|  | % | € |
|  | % | € |
| TOTAL | % | € |
| Autofinancement : | % | € |

Le porteur de projet et les partenaires doivent s’assurer du respect de l’encadrement communautaire des aides d’état pour les aides publiques.

Le plan de financement actualisé pourra vous être demandé au moment du solde de l’aide.

# AIDES AGENCE DE L'EAU ET REGIONS

Avez-vous déjà bénéficié d’une aide financière de l’Agence et des Régions (si oui, année et n° de dossier) :

Bénéficiez-vous actuellement d’aides publiques ? Si oui, lesquelles ?

L’aide de l’Agence et des Régions se présente sous forme d’une subvention.

Si votre structure est considérée comme une entreprise (activité économique avérée dans le cadre du projet, quel que soit le statut de votre structure), le taux maximum de l’aide et les dépenses éligibles sont encadrés par des règles définies par la Commission Européenne.

Selon les cas de figure, différents régimes d’exemption peuvent être appliqués (voir ANNEXE 1).

- Etes-vous une entreprise en difficulté au sens européen ?  Oui  Non

- Avez-vous bénéficié d’aides déclarées incompatibles avec le marché européen non remboursées à ce jour ?  Oui  Non

Dans la mesure où vous y seriez éligible, sollicitez-vous une aide au titre du règlement « de minimis »:  Oui  Non

# DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné(e) (nom, prénom) :

* sollicite une aide financière dans le cadre de l’appel à projets EC’EAU pour la réalisation du projet objet de la présente demande,
* certifie être autorisé(e) et habilité(e) à signer la présente demande d’aide,
* atteste avoir pris connaissance des [modalités et les conditions d’attribution des aides de l’agence de l’eau Adour Garonne](http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/sdage-et-programme-d-intervention-de-l-agence/un-outil-le-programme-d-intervention-de-l-agence-1/nouvelle-page.html) et des Régions
* m'engage à associer techniquement l’Agence et les Régions et les tenir informées au fur et à mesure du déroulement de l’opération,
* m’engage à informer l’Agence et les Régions en cas de modification du plan de financement ou toute autre modification du projet tel que décrit ci-dessus et dans les pièces annexées à la présente demande,
* m’engage à mesurer les résultats atteints au regard des résultats attendus et en rendre compte à l’Agence et aux Régions.
* déclare ne pas avoir commencé l’opération avant le dépôt de la présente demande d’aide,
* certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus.

A le

**Le demandeur** (signature et cachet)

# INFORMATION SUR LES PARTENAIRES (SI APPLICABLE)

Pour chaque partenaire bénéficiaire de l’aide (en plus du porteur de projet) :

Raison sociale :

Adresse, n°, lieu-dit :

Commune : Code postal :

Bureau distributeur :

N° SIRET : NAF/APE :

Nom du représentant légal :

Fonction :

N° tél : Courriel :

Nom de la personne contact pour le projet :

Fonction :

N° tél : Courriel :

**Statut Juridique :**

* Collectivité territoriale
* Association
* Entreprise
* Etablissement public
* Autre (préciser)

**Votre projet est-il réalisé dans le cadre d’une création d’entreprise ?** : Oui Non

Date de création de l’entreprise :

**Type d’activité :**

**Capital : Chiffre d’affaires :**

**Effectifs salariés au**  **.../.../... :**

**Pour les associations :**

N° d’enregistrement Préfecture :

Objet de l’association :

**Pour les industriels :**

- N° d’établissement référencé par l’Agence :

- Etes-vous soumis au Suivi Régulier des Rejets (SRR) OUI  NON

Si oui, votre SRR a-t-il été validé par l’agence

- A quel régime est soumis l’établissement où sera réalisée l’intervention ?

si autorisation ou enregistrement: préciser les arrêtés en vigueur

- Etes-vous soumis à la Directive IED OUI  NON  Sans objet

Si oui, BREF de référence :

**-** Faites-vous l’objet d’une mise en demeure ?OUI  NON

Si oui : date d’application de la mise en demeure :

- Type d’activité de l’établissement :

- Nombre de jours d’activités par an :

- Délocalisation de l'entreprise : OUI  NON

- Evolution de la production : OUI  NON

* Si oui, Préciser les évolutions :

# PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE

* + - 1. **Lettre de demande d’aide**,
      2. **Formulaire budget détaillé** (format Excel) et **devis détaillés** associés
      3. Si applicable, **plans** permettant la localisation précise de l’installation, écoulements, rejets, raccordements, etc.
      4. **Si le projet**, objet de la demande, **est concerné**, joindre les éléments réglementaires relatifs à l’installation. Exemples : récépissé de la déclaration ou de la demande d’autorisation de rejet au titre de la police de l’eau et au titre de la règlementation des installations classés pour l’environnement ; conventions de déversements ; autorisation préfectoral d’autorisation d’exploitation ; ou tout autre document applicable. Avis des services de l’état.
      5. Pour des travaux, une copie du rapport d’étude préalable
      6. Copie de l’accord de consortium entre les partenaires pour un projet collaboratif
      7. Copie des mandats ou conventions de partenariat entre le porteur de projet et les partenaires spécifiant les conditions de reversement de l’aide, si applicable (dossier unique)
      8. Label du pôle de compétitivité sollicité sur le projet, si applicable
      9. **Pour les collectivités**, une délibération (du conseil municipal, syndical ou communautaire) précisant l’objet et le montant de l’aide sollicitée auprès de l’agence de l’eau et des régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine
      10. **Pour les EPCI** en cas de 1ère demande d’aide ou de modification de statuts : joindre une copie des statuts et arrêté préfectoral associé
      11. Relevé d’Identité Bancaire,
      12. **Pour les entreprises ou assimilés** : déclaration de renseignements relatifs à la qualité de l’entreprise (page 12)
      13. **Pour les associations :** formulaire CERFA n° 12156\*05
      14. Extrait KBis datant de moins de 3 mois
      15. Documents financiers (pour les acteurs soumis à un encadrement)

|  |  |
| --- | --- |
| **Réponse à la question du paragraphe « 5** » (page 6) | Documents à fournir |
| réponse **« oui »** | **- Attestation « de minimis »** (cf. pages 13 et 14) à remplir.  Pas d’analyse de la santé financière |
| Réponse **« non »** | - Fournir les bilans d'exploitation, comptes de résultats et liasses fiscales **certifiés** pour les 3 dernières années, accompagnés des annexes et du rapport de gestion  - **Bilan financier prévisionnel**, tenant compte de l’investissement projeté, sur les 3 années à venir |
| En cas de **doute** sur l’éligibilité au régime des « de minimis » | **- Attestation « de minimis »** (cf. pages 10 et 11) à remplir.  - Fournir les bilans d'exploitation, comptes de résultats et liasses fiscales **certifiés** pour les 3 dernières années, accompagnés des annexes et du rapport de gestion  - **Bilan financier prévisionnel**, tenant compte de l’investissement projeté, sur les 3 années à venir |
| Pour les projets expérimentaux (innovation) | Business Plan à 3 ans : bilan financier prévisionnel, tenant compte de l’investissement projeté, sur les 3 années à venir et tout élément financier permettant d’apprécier **l’assise financière du bénéficiaire de l’aide** |

Le dossier de candidature (lettre d’intention ou dossier complet) devra être transmis :

* sous format électronique, sous la plateforme de l’Entente pour l’Eau – [www.ententepourleau.fr](http://www.ententepourleau.fr)

ET

* Sous format papier en un exemplaire au siège de l’agence de l’eau (90, rue du Férétra – CS 87801 – 31078 TOULOUSE Cedex 4) ou à la délégation dont vous dépendez avec la référence « Appel à projets EC’EAU »
* Sous format papier en un exemplaire au siège de **la Région Occitanie :**

Hôtel de Région de Toulouse (bassin Adour-Garonne)

22, boulevard du Maréchal-Juin  
31406 Toulouse Cedex 9

Hôtel de Région de Montpellier (bassin Rhône Méditerranée Corse)

201 avenue de la Pompignane  
34064 Montpellier cedex 02

ou **à la Région Nouvelle Aquitaine :**

Service Eau

Maison de la Région

27 boulevard de la Corderie

CS 3116 cedex

87 000 LIMOGES

**ANNEXE 1 : Tableau récapitulatif des régimes d’exemptions pour l’encadrement des aides** (non exhaustif)

Cas 1 - Activités économiques hors secteur agricole :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | N° Régime | Taux | | | Observations |
| Petite entreprise | Moyenne entreprise | Grande entreprise |  |
| Etudes | SA-59108  SA-58973 | 70% | 60% | 50% |  |
| Investissements (travaux) | SA-59108  SA-58973 | 60% | 50% | 40% | Au-delà des normes UE |
| plus de 3 ans avant la norme : 20% | plus de 3 ans avant la norme : 15% | plus de 3 ans avant la norme : 10% | Adaptation normes futures UE |
| Entre 1 et 3 ans avant : 15% | Entre 1 et 3 ans avant : 10% | Entre 1 et 3 ans avant : 5% |
| Recherche Développement Innovation | SA-58995 Développement expérimental | 45%  60% si projet collaboratif | 35%  50% si projet collaboratif | 25%  40% si projet collaboratif | Spécificités sur les dépenses éligibles |
| Etudes, travaux, innovation | De Minimis | 200 000 € d’aides publiques maximum  sur une période glissée de 3 ans | | | |

Si l’aide envisagée est inférieure à 200.000 € et si vous n’avez pas reçu plus de 200.000 € d’aides publiques « de minimis » sur une période glissée de trois ans, vous avez la possibilité de solliciter une aide au titre du règlement « de minimis ».

* Si vous souhaitez bénéficier de ce régime et dans la mesure où vous y êtes éligible, l’Agence et les Régions vous aideront au titre du règlement « de minimis ».
* Si vous ne souhaitez pas en bénéficier ou si vous n’êtes pas éligible à ce régime, un autre régime d’exemption s’applique. Il sera procédé à une analyse financière des comptes et bilans de résultats. Si celle-ci conduit à considérer votre « entreprise en difficulté » au sens de l’encadrement communautaire des aides d’Etat, votre dossier sera déclaré inéligible aux aides de l’Agence et des Régions.

Pour les opérations innovantes, et quel que soit le régime d’encadrement appliqué, il sera procédé à l’analyse du Business Plan de l’entreprise.

Cas 2 – activités économiques dans le secteur agricole

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | N° Régime | Observations |
| Investissements relatifs au recyclage des eaux traitées (réseaux et retenue associé) | PDR (Plan de Développement rural) Nouvelle Aquitaine  Voir AAP 2021 pour exemple au lien suivant : <https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr/appels-%C3%A0-projets/appel-projets-creation-et-agrandissement-de-retenue-pour-le-stockage-deau-0>  Un AAP sera ouvert ultérieurement. | 80% pour la substitution de prélèvements.  Voir critères spécifiques sur le site de l’AAP régional |
| 60% hors substitution de prélèvements existants, en zone d’équilibre  Voir critères spécifiques sur le site de l’AAP régional |
| PDR Occitanie  **Pas d’AAP ouvert à ce jour** | 80% pour la substitution de prélèvements existants  Voir critères spécifiques sur le site de l’AAP régional |
| A défaut de PDR, le régime SA-50388 | Pour les entreprises de production agricole uniquement |
| Recherche Développement Innovation | SA-58995 – Développement expérimental | Voir conditions cas n°1 |
| Etudes, travaux, innovation | De Minimis | 20 000 € d’aides publiques maximum sur une période glissée de 3 ans |

*Pour les projets agricoles où les PDR (Plan de Développement Ruraux) régionaux s’appliquent, le dossier devra être re-déposé dans le cadre d’un AAP (appel à projets) régional, pour les volets concernés du projet.*

Cas 3 – activités économiques dans le secteur de l’aquaculture

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | N° Régime | Observations |
| Etudes, investissements | SA-45426  SA.47758 | 50%  ou plus selon conditions  Uniquement pour les PME |
| Recherche Développement Innovation | SA-58995 – Développement expérimental | Voir conditions cas n°1 |
| Etudes, travaux, innovation | De Minimis | 30 000 € d’aides publiques maximum sur une période glissée de 3 ans |

**ANNEXE 2 : Renseignements relatifs à la qualité de l’entreprise**

PAPIER EN-TETE DE L’ENTREPRISE

**DECLARATION**

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA QUALITE DE L’ENTREPRISE**

**Objet : Données utiles à la définition du statut de l’entreprise**

Je soussigné (nom, prénom et qualité) :

déclare (case à cocher) :

Être une personne physique de droit privé :  Oui  Non

Si coché non :

Je soussigné (nom, prénom et qualité) :

représentant de l’entreprise , n° SIREN :

Date de création de l’entreprise :

***Le statut de petite ou moyenne entreprise pouvant ouvrir droit à des bonifications d’aides, ces informations sont susceptibles d’être contrôlées par l’Agence.***

Petite entreprise *(Effectifs < 50 et chiffre d’affaires annuel* *10 M€* ***ou*** *total du bilan annuel* *10 M€ (\*)*

Moyenne entreprise *(Effectifs < 250 et chiffre d’affaires annuel* *50 M€* ***ou*** *total du bilan annuel* *43 M€ (\*)*

Grande entreprise ou autre statut (association, collectivité,…)

*(\*) Informations données à titre indicatif. Se reporter à la définition complète des petites et moyennes entreprises donnée par la recommandation 2003/361/CE de la Commission européenne*

déclare (cases à cocher) :

Être en procédure collective d’insolvabilité :  Oui  Non

L’entreprise que je représente est une entreprise privée totalement indépendante :

Oui  Non

L’entreprise que je représente est une entreprise privée dont un ou plusieurs organismes publics détiennent ensemble plus de 25% du capital ou des droits de vote de mon entreprise :

Oui  Non

L’entreprise que je représente est une entreprise privée

* dont 25% ou plus de son capital ou de ses droits de vote sont contrôlés directement ou indirectement par une autre entreprise,

ou

* a une participation de 25 % ou plus dans une autre entreprise :

Oui  Non

Date

Signature et cachet

(Indiquer le nom et la qualité du signataire) :

**ANNEXE 3 : Déclaration De Minimis**

PAPIER EN-TETE DE L’ENTREPRISE

**MODELE DE DECLARATION D’AIDE *de Minimis* PAR L’ENTREPRISE**

**Objet : Déclaration des aides placées sous le règlement de *minimis2* n° XXXX/XXXX de la Commission du XX MOIS XXXX.**

Je soussigné (nom, prénom et qualité) :

représentant de , n° SIREN :

entreprise unique au sens de la définition figurant à l’article 2.2 du règlement (UE) n°XXXX/XXXX de la Commission du XX MOIS XXXX relatif à l’application des articles XXX et XXX du traité sur le fonctionnement de l’Union européenne aux aides de *minimis*, déclare (case à cocher) :

n’avoir reçu aucune aide *de minimis*3 durant les trois derniers exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration,

avoir reçu, ou demandé mais pas encore reçu, les aides *de minimis* listées dans les deux tableaux ci-après, durant les trois derniers exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Date de l’attribution de  l’aide *de minimis* | Nom et numéro SIREN de  l’entreprise | Type d’aide *de minimis*  (général, agricole, pêche et aquaculture, SIEG) | Montant de l’aide  (en euros) |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| TOTAL |  |  |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Date de demande de l’aide *de minimis*si non encore perçue | Nom et numéro SIREN de  l’entreprise | Type d’aide *de minimis*  (général, agricole, pêche et aquaculture, SIEG) | Montant de l’aide  (en euros) |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| TOTAL |  |  |  |

L’entreprise sollicitant l’aide a-t-elle réalisé, au cours des trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours :

une fusion ou une acquisition d’une autre entreprise ?

une scission en deux ou plusieurs entreprises distinctes ?

Date

Signature et cachet

(Indiquer le nom et la qualité du signataire) :

1. Les aides *de minimis* sont des aides publiques qui sont octroyées au titre des règlements suivants :

* règlement (CE) n° 1998/2006 de la Commission du 15 décembre 2006 concernant l’application des articles 87 et 88 du traité aux ***aides de minimis***,
* règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l’application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l’Union européenne (TFUE) aux ***aides de minimis***,
* règlement (CE) n° 875/2007 de la Commission du 24 juillet 2007 relatif à l’application des articles 107 et 108 du TFUE aux ***aides de minimis*** octroyées dans le secteur de la **pêche et de l’aquaculture**,
* règlement (UE) n° 717/2014 de la Commission du 27 juin 2014 concernant l’application des articles 107 et 108 du TFUE aux ***aides de minimis*** octroyées dans le secteur de la **pêche et de l’aquaculture**,
* règlement (UE) n° 1535/2007 de la Commission du 20 décembre 2007 concernant l’application des articles 87 et 88 du traité CE aux ***aides de minimis*** dans le secteur de la **production de produits agricoles**,
* règlement (UE) n° 1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l’application des articles 107 et 108 du TFUE aux ***aides de minimis*** dans le secteur de l’**agriculture**,
* règlement (UE) n° 360/2012 de la Commission 25 avril 2012 relatif à l’application des articles 107 et 108 du TFUE aux ***aides de minimis*** accordées à des entreprises fournissant des **services d’intérêt économique général** (SIEG).
* Les aides *de minimis* constituent une catégorie particulière d’aides publiques pour les entreprises. Les pouvoirs publics qui allouent des aides *de minimis* ont l’obligation d’informer les entreprises bénéficiaires, du caractère *de minimis* des aides attribuées. Le  montant maximum de minimis est de :

200 000 € pour les entreprises

20 000 € pour les entreprises du secteur agricole

30 000 € pour les entreprises du secteur de l’aquaculture

sur 3 exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration.

1. par entreprise sur 3 exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration
2. Si vous avez reçu une aide *de minimis,* cette aide a dû vous être notifiée par courrier par l’autorité publique attributaire (Etat, collectivités locales, établissements publics, agences…). Vous ne devez donc pas comptabiliser dans ce montant les aides qui ne sont pas allouées au titre du règlement *de minimis*.
3. Le numéro SIREN est le seul sous lequel les aides *de minimis* peuvent être comptabilisées dans la limite du plafond. Il n’est pas possible de disposer d’autant de plafonds qu’il y a d’établissements donc de numéro SIRET au sein d’une même entreprise.

Par ailleurs, si votre entreprise relève de la définition « d’entreprise unique » (cf. ci-dessous), vous disposez d’un seul plafond d’aide *de minimis* commun à l’ensemble des entreprises assimilées à une seule et même « entreprise unique ». Si votre entreprise relève de ce cas, il faut absolument vérifier que votre déclaration comptabilise bien l’ensemble des aides *de minimis* versées à toutes les entreprises composant l’entreprise unique. La présente déclaration prévoit donc que pour chaque aide *de minimis* perçue soit indiqué le numéro SIREN de l’entreprise qui l’a reçue au sein de l’entreprise unique.

Définition d’une « entreprise unique » : une entreprise unique se compose de toutes les entreprises qui entretiennent entre elles au moins l’un des quatre liens suivants :

* une entreprise a la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés d’une autre entreprise, ou
* une entreprise a le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l’organe d’administration, de direction ou de surveillance d’une autre entreprise, ou
* une entreprise a le droit d’exercer une influence dominante sur une autre entreprise en vertu d’un contrat conclu avec celle-ci ou en vertu d’une clause des statuts de celle-ci, ou
* une entreprise actionnaire ou associée d’une autre entreprise contrôle seule, en vertu d’un accord conclu avec d’autres actionnaires ou associés de cette entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de celle-ci.

1. Dans le cas de prêts, garanties ou avances remboursables, indiquer l’équivalent-subvention brut (ESB) qui vous a été communiqué lors de l’attribution de l’aide.